

27 juin 2007

***Présentation et discussion autour du rapport Obin :
« Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les
établissements scolaires »***

M. Claude Langlois & M. Paul-André Turcotte.

Intervention du Pr. Turcotte

2/2

Intervention du Pr. TURCOTTE

J'enchaîne immédiatement. Je propose une lecture du rapport. Cette lecture n'est pas en fonction du volume commenté qui est paru (*aux Editions Max Milo*). J'ai pris le rapport pour ce qu'il est. Je me limiterai donc au texte sans en faire une analyse proprement dite. Néanmoins le vis-à-vis de la méthode sociologique sera pris en considération. Le rapport ne se présente-t-il pas comme une enquête ? Je confesse qu'une première lecture a suscité peu d'intérêt de ma part, en raison notamment de sa confection. En le relisant plus d'une fois et en le faisant lire par des collègues et des amis des deux cotés de l'Atlantique, il est ressorti que ce rapport pouvait stimuler la réflexion, être une référence qui pose questionnements et hypothèses. D'autant que les données ou faits se retrouvent hors Hexagone. Ce ne sont pas des faits propres à la France, loin de là. Je vais aborder la composition et la méthode du rapport, ensuite l'environnement social des établissements scolaires, la vie scolaire (enseignement et pédagogie), avant de finir par la question de sa gestion et de sa régulation. Indirectement certes, les auteurs cernent les dérives de comportement vestimentaire, alimentaire ou autre, outre les dysfonctionnements dans la réception des enseignements, essentiellement de la part de musulmans à l'école publique, la gestion ou les réaction à ces dérives ou dysfonctionnements de la part des enseignants ou des autorités scolaires. Le propos sait dépasser le niveau de l'observation brute.

La méthode.

Ce n'est pas une enquête, c'est un sondage d'ordre qualitatif. Pourquoi ? On sonde des terrains, dont par ailleurs on ne fournit point une carte. Où sont-ils ? Les données recueillies sont décrites brièvement, alignées sur le mode du répertoire, rarement explicitées, et jamais chiffrées. La technique d'observation se limite grandement à des rencontres collectives ou à la cueillette d'informations indirectes. Les entretiens avec des individus directement concernés apportent une information souvent non communicable autrement. Si vous êtes un enseignant et que vous avez des problèmes en classe en rapport avec la religion ou la réception culturelle, vous n'allez pas balancer cela dans le public. Vous êtes maître en classe, et l'interaction pratiquée fait partie de l'intimité d'une institution. Une institution a une intimité, comme une personne, et l'on n'expose pas son intimité à la légère. Le sociologue apprend à rendre compte de l'intérieur d'une institution avec pudeur, quitte à utiliser la métaphore.

Les auteurs du rapport, faute à leurs yeux d'études rigoureuses sur la multiplication et la diversification des manifestations de l'appartenance religieuse, individuelles ou collectives, poursuivent, je cite, « *de procéder à un état des lieux de cette question, de sa dynamique et de son évolution en s'appuyant sur des enquêtes qualitatives opérées par des acteurs généraux dans les établissements situés dans un nombre restreint de départements représentatifs de la diversité du pays* ». Les auteurs précisent : « *le panel d'établissements visité ne constitue en aucun cas un échantillon représentatif des établissements français. Ces établissements sont en petit nombre, conséquemment l'étude ne peut prêter à généralisation et à dramatisation excessives* ». Bref, des précautions sont apportées, qui sont de nature tout à fait honnêtes et qui garantissent une certaine validité du rapport, dont le propos revient à dévoiler ce que nombre d'administrations et d'enseignants tiennent secret.

Ce rapport toutefois ne formule aucune hypothèse digne de ce nom. Une hypothèse consiste à mettre au moins deux réalités en rapport l'une avec l'autre afin de problématiser. Il s'agit ici plutôt de vérifier la multiplication et la diversification des écarts scolaires. Ce n'est pas une hypothèse, mais simplement un objet d'enquête ou de sondage. Ce rapport fournit une information qui pourrait être relue en regard d'autres sondages ou études et, à partir de là, mener à esquisser une problématique et des hypothèses sous forme de questionnement, aux fins de procéder à une étude rigoureuse qui soit proprement celle d'une enquête.

L'environnement social.

Les établissements scolaires retenus prennent place dans des milieux difficiles. Comme ceux de la banlieue parisienne. Par ailleurs, le rédacteur souligne qu'en général prévaut l'autonomie des établissements scolaires. On peut étudier ce qui se passe dans les établissements scolaires sans tenir compte de l'environnement. Un établissement scolaire peut avoir beaucoup d'autonomie par rapport à son milieu.

Parmi les facteurs socio-religieux et culturels considérés comme causes de dysfonctionnement de tous ordres, on relève ceux-ci, je cite : « *l'influence déterminante de jeunes hommes professant une religion à la fois plus pieuse, moins populaire et plus intellectuelle, souvent diplômés et ayant fait des études supérieures en France, au Maghreb ou au Moyen-Orient* ». Un élément de réflexion : Le jour où des jeunes diplômés en mal d'insertion socio-professionnelle prennent un leadership, nous avons l'indicateur que l'on est devant un mouvement à long terme et non pas ponctuel. Lorsque vous avez affaire à des milieux en condition de précarité, et tout à la fois à des leaderships rassembleurs, il se met en place des stratégies d'action revendiquant un changement décisif.

Quant aux facteurs socio-religieux, et dans la ligne de ce que mon collègue disait tout à l'heure, les effets sociaux de la religion et son affirmation publique sont-ils de fait, ou nécessairement, négatifs ? Quand vous lisez le rapport, les effets publics de la religion vont dans un sens strictement négatif. On aurait souhaité que le rapport fasse montre des aspects ou effets publics de la religion autres, si jamais ils existent.

L'autre facteur récurrent relevé est l'homogénéisation ethno-religieuse des environnements, sinon de l'établissement scolaire, et le recul de la pluralité de sa composition. Je me refuse à utiliser le mot de communautarisme pour désigner cette réalité. C'est un terme fortement idéologisé en France. Tout aussi transversal dans le rapport est l'ignorance par les enseignants et autorités scolaires et académiques de ce qu'est socialement une mosquée, de ce qui s'y passe. Donc ignorance par les autorités de la religion, en particulier de l'islam.

La vie scolaire, l'enseignement et la pédagogie

Le rapport relève des manifestations d'appartenance religieuse d'élèves, de parents, et plus rarement de personnels, qui soient susceptibles d'affecter les relations de la vie scolaire, de conduire à des dérives préoccupantes et parfois déstabilisantes. Les manifestations en cause comprennent les signes et tenues vestimentaires, la nourriture, le calendrier et les fêtes, le prosélytisme, le refus de la mixité et les violences à l'endroit des filles, l'antisémitisme et le racisme ainsi que les contestations politico-religieuses. De ces manifestations concernent l'enseignement et la pédagogie. Ce sont l'éducation physique et sportive, les lettres et la philosophie, l'histoire, la géographie et l'éducation civique, les sciences de la terre et de la vie, les langues vivantes, les disciplines artistiques, les enseignements professionnels, outre les sorties scolaires. Le grand mérite du rapport revient à ne pas s'être focalisé sur les signes vestimentaires ou les conflits de la vie scolaire, et d'avoir pris en compte les difficultés des enseignants. Des entretiens individuels auraient été souhaitables et auraient apporté une information beaucoup plus explicite. Nous trouvons un répertoire de faits, d'observations qui sont bien rapportés, habituellement dans un style engagé.

Les comportements déviants apparaissent être la source de tensions, parfois vives, dans les établissements. Il arrive que des enseignants pratiquent l'autocensure, c'est-à-dire qu'ils n'abordent pas telle matière ou telle question pour éviter des problèmes avec des élèves. Les directions ignorent plus ou moins ces problèmes, surtout les problèmes d'ordre pédagogique, ou elles se montrent perplexes, embarrassées devant des consignes changeantes reçues des services académiques. Y a-t-il une logique d'administration de ces tensions ? Les gestionnaires et les enseignants sont pris entre deux feux, selon le rapport. Dans les milieux concernés, il semble y régner soit un certain laisser-faire, soit une certaine confusion, soit une certaine réaction des enseignants et proviseurs en ordre dispersé et de manière très désordonnée.

A signaler également des conduites d'évitement adoptées par certains responsables de terrain ou d'administration rectorale. On évite même de prendre en compte ceci ou cela parce que l'on ne sait pas quoi en faire. Il semble bien, d'après le rapport, qu'aucun consensus puisse être dégagé au niveau des adultes et que par conséquent aucune piste d'action ne puisse être dégagée. On a

également l'impression que le personnel éducatif des établissements visités est incapable de prendre en compte ce qui se passe et d'élaborer quelque règle commune que l'on expliquerait aux élèves avant de les faire appliquer. Il paraît y manquer la concertation pour la définition de ce qui est non-acceptable en fonction de la visée éducative de l'établissement. La gestion de la chose scolaire est loin d'être aisée de nos jours. Or le rapport, et c'est la critique que je ferai, ne dit rien des établissements où des tensions similaires trouvent une solution, où la diversité est un élément de pratique éducative originale. Comme sociologue, je sais d'expérience que lorsque l'on met au clair des aspects extrêmes d'une réalité, l'opération permet de rendre compte de ce qui ailleurs est latent, occasionnel, sinon à grande échelle. Le conflit, sa régulation et ses transactions, en positif ou en négatif, voilà l'objet sociologique, théoriquement voilé et factuellement étalé dans ce rapport

Pistes conclusives : ébauches d'hypothèses

Il ressort des descriptions multiples que la religion, en l'occurrence l'Islam, sert de couverture, et peut-être davantage, de véhicule à des revendications d'ordre identitaire. On cherche la reconnaissance d'une distinction publiquement affirmée au nom d'une appartenance religieuse, et ce en recourant au label religieux. Or, cette identité est-elle fixée ou en mouvement ? Si l'on considère cette identité comme fixée à tout jamais, la position ne risque-t-elle pas de durcir le positionnement, d'octroyer une existence sociale fermée à la négociation et à une entente, et ainsi de légitimer, en dernier ressort, les pratiques elles-mêmes ? Attention aux effets pervers.

Une entente ne nécessite-t-elle pas un terrain commun aux parties en présence ? Quel est le lieu de médiation qui convient dans la situation décrite ? Qui en serait le définisseur ? Où se trouverait le définisseur ? Le terrain comme tiers ne serait-il pas l'enfant et sa socialisation ? Dans la mesure où l'école publique constitue un lieu de socialisation pour les élèves ou lycéens musulmans, ne gagnerait-t-on pas à connaître comment on fabrique un musulman selon la tradition religieuse d'appartenance, et ce en terre d'Islam par rapport à la terre républicaine ou d'héritage chrétien. Dans le dernier numéro de *Social Compass*, (54, 1, 2007) dont j'ai été le coordinateur, et qui avait pour thème « *les référents institutionnels du croire* », j'ai demandé à un collègue marocain de présenter comment la question de la fabrication de l'identité dans la socialisation se posait chez les musulmans. Il a accepté puis il s'est désisté, en soutenant ceci : « *nous les musulmans, nous ne connaissons pas les médiations comme les chrétiens* ». C'est la réponse qu'il m'a faite, que j'ai contestée pour en arriver à cette question : Comment se fait la socialisation s'il n'y a pas de médiation ? Il a fait l'article : « Comment on fabrique un musulman ». Il a seulement exigé que l'article soit traduit en anglais, bien que sa rédaction fût en français. L'article se termine par une question, suggérée plus qu'explicitée, celle du comment de la socialisation hors terre d'Islam, affronté qu'est celui-ci à des médiations ne relevant pas de son ressort. La logique socio-religieuse de l'Islam s'imaginant sans médiation ne se trouve-t-elle pas mise en cause ?

Une autre piste de réflexion : Devant les situations dysfonctionnelles où l'appartenance religieuse intervient, que faire de la religion ? Cela reprend en d'autres termes ce que M. LANGLOIS disait tout à l'heure : faut-il la réduire jusqu'à l'effacement public ou la prendre en compte et pousser sa connaissance critique ? La réduction de la visibilité sociale de la religion est-elle une solution ? Récemment un collègue sociologue de province, qui n'est en rien islamophile et qui enseigne les classiques de la sociologie, me disait que les seuls étudiants qui font montre d'une culture religieuse sont les musulmans. Or les classiques de la sociologie ont pour référence centrale le christianisme. Pour ses élèves bons chrétiens, il doit exposer des présupposés de connaissance qu'ils ne possèdent pas et qui s'avèrent nécessaires pour comprendre ce que Weber, Durkheim ou Marx développent d'un point de vue sociologique. Dans un tel contexte, une université catholique comme celle de Paris supprime les cours de sociologie historique du christianisme. J'étais récemment en Espagne et en Allemagne. J'y ai observé que les revues et les périodiques qui traitent de religion, le plus souvent catholiques, ont totalement intégré la perspective de la sociologie historique du christianisme. Cette façon de voir est passée au niveau des périodiques de vulgarisation, et par ce biais fait partie de la connaissance de la religion en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans certains milieux francophones.

J'ai fait un *handbook* avec des Américains sur les premiers temps du christianisme du point de vue des sciences sociales. La publication m'a valu la réception de nombre de lettres d'intellectuels musulmans. Pour eux, tant que les musulmans n'auront pas procédé, comme les chrétiens l'ont fait à



l'histoire et à la sociologie critique des origines, le dialogue entre chrétiens et musulmans manquera d'une pièce essentielle.

Le rapport évoque le mot « compromis », avec deux sens corrélatifs. Le premier est un « *accommodement considéré comme un droit* », le second comme une réaction de facilité aux effets négatifs. Dans les deux cas il s'agit d'un arrangement qui évite de regarder une question de front, avec la conséquence que cet accommodement est reçu comme un droit qui doit désormais être reconnu inconditionnellement, voire à sens unique. Le compromis peut aussi s'entendre comme une entente entre des parties opposées, lesquelles pour autant n'enfouissent pas ce qui fait l'objet de leur dissension, tout au moins de leur différence. Cette acception du compromis, absente du rapport, s'avère dynamique et capable de redéfinition de l'arrangement en interaction sociale. La relation sociale s'entend, mais non exclusivement, comme une relation faite de distinction et de réciprocité, où, dans un rapport de forces, les individus et les groupes règlent leur conduite les uns par rapport aux autres et s'orientent en conséquence. Les individus produisent du lien social et en sont le produit, en ceci qu'ils se positionnent selon les représentations qu'ils se font de l'autre, même plus des perceptions des interprétations par cet autre de son vis-à-vis, en condition d'opposition ou de convivialité.

Bref, en conclusion finale, le rapport dévoile des aspects conflictuels de la vie scolaire et de l'enseignement public, et c'est son grand mérite. Il y manque l'autre face des choses, c'est-à-dire le vis-à-vis d'autres pratiques, de pratiques autres, soient-elles des pratiques ailleurs que dans l'enseignement public, et des pistes d'un compromis socialement interactif.

Merci de votre attention. Le temps est venu d'échanger opinions, questions et point de vue.